

CONSEIL MUNICIPAL DU 25 mai 2010

L'an deux mil dix, le 25 mai à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Primarette, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Angéline APPRIEUX, Maire.

Présents : APPRIEUX Angéline, DANZO Daniel, FAURE Maurice, VASSEUR Karine, ANDRE Jean Paul, AVALLET Michèle, CARRION Adèle, DELAY Jean-Louis, GAS Marcel, HUREL Noël, LANTHEAUME Christiane, PEDEUX Françoise, POURCHERE Jean-Daniel, SANTONAX Martial

Absents et excusés : néant

Secrétaire de séance : Michèle AVALLET

Date de convocation : le 20 mai 2010

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

Tous les participants ont eu connaissance du compte rendu du précédent conseil. Madame le maire en rappelle néanmoins, les grands titres et les délibérations prises lors de ce conseil.

L'ordre du jour du présent conseil peut être développé :

- Délibération pour l'adhésion au SYMILADO,
- Délibération décision modificative pour la vente du véhicule Peugeot Partner,
- Délibération décision modificative pour la vente du terrain C544,
- Délibération demande de subvention pour la voirie,
- Délibération pour modification du régisseur de la garderie scolaire,
- Remplacement du personnel,
- Urbanisme,
- Comptes-rendus des délégués (commissions intercommunales, communales et syndicats),
- Courriers reçus,
- Questions diverses.

Délibération pour l'adhésion au SYMILADO

Il s'agit de débattre de notre adhésion à ce syndicat (aujourd'hui : Syndicat Intercommunal d'Assainissement du L'Ambrose et des Gouttes) qui s'occupe d'entretenir les berges de nos voies d'eaux. L'intérêt réside dans l'obtention de subventions, d'aides ingénieriques (conseils techniques) et de fédérer toutes les communes de manière à être cohérents et homogènes dans les actions d'entretien pour gérer en amont les berges des cours d'eau et leurs lits.

Après débat, le conseil :

- demande un renforcement de ce dossier notamment au niveau des obligations à adhérer à ce syndicat, du code rural pour connaître les obligations qu'ont les propriétaires pour l'entretien des berges, de la représentation de notre part communale par rapport aux propriétaires.
- décide de reporter au prochain conseil cette question

Délibération décision modificative pour la vente du véhicule Peugeot Partner

Prix de vente de l'ancien véhicule Partner : 700 €

Le conseil accepte que cette vente se réalise à ce prix par 14 voix

Délibération décision modificative pour la vente du terrain C544

Prix de vente du terrain référencé C544 : 200 €.

Le conseil accepte que cette vente se réalise à ce prix par 14 voix.

Remarque : ces sommes sont à insérer au budget au chapitre 24 en recettes d'investissements.

Délibération demande de subvention pour la voirie

La commission voirie s'est réunie le 18 mai pour fixer les chemins prioritaires à réparer.

1 - Le chemin des Frettes Ce chemin ne présente pas les mêmes avaries :

- sur environ 150 m après la maison de J Peyron
 - Devis Gachet en **enrobé 10 845,93 € TTC**
 - Devis syndicat de voirie en bi-couche 6 028 € TTC (sachant que le syndicat ne fait pas d'enrobé)
- Sur environ 120 m après la maison Barbe : pourrait être fait par un rabotage de l'axe central ; devis du **syndicat en bi-couche 6 025 €**

2 - Le chemin Barral (vers la maison Charreton). Là aussi, le chemin ne présente pas les mêmes avaries :

- Une partie sur 100 m environ pourrait être faite en enrobé : **devis Gachet 5 048 € TTC**
- La seconde partie sur environ 300 m pourrait être faite en bi-couche : 2 devis : 9 475 € TTC et **7 825 € TTC**

3 - Chemin du Fouet en prévision coût des travaux environ 500 € à réaliser par le syndicat

4 - En rappel : Le chemin de Nicollière qui lui, est fait.

Le conseil accepte que les travaux en bi-couche soient confiés au syndicat et les enrobés à l'entreprise Gachet et mandate Madame le Maire pour procéder à une demande de subvention auprès du Conseil Général pour les montants soulignés en noir.

Délibération pour modification du régisseur de la garderie scolaire

Aujourd'hui, Sylvie Roulet effectue l'encaissement de la garderie scolaire. Proposition d'affecter Katharine DOHOLLO à cette fonction.

Le conseil valide ce changement.

Remplacement du personnel

Pour pallier le remplacement du secrétaire de mairie, actuellement absent pour cause de maladie, Madame le Maire présente l'organisation mise en place jusqu'à fin juin :

- Laurence BOS : lundi après midi et le mardi matin
- Catherine BELLIER (qui termine son contrat avec la CCTB fin mai) : les mercredi, jeudi et vendredi matins.

A ce stade, Madame le Maire nous fait part d'un projet que nous pourrions étudier à savoir le rapatriement de Kate dans les locaux de la mairie pour effectuer ses tâches actuelles sur La Poste et une partie des travaux administratifs de la mairie. Cela aurait l'avantage d'avoir une mairie toujours ouverte

le matin et un partage des tâches pour la mairie. L'autre partie pouvant être à la charge des adjoints. Tout cela pourrait être discuté à la rentrée car se pose le problème de place dans la mairie.

Urbanisme

Un dossier de demande de permis de construire pour GUERDENER Jennifer pour agrandissement de la maison de 70 m².

Comptes-rendus des délégués

Syndicat de voirie

- Accord pour l'achat d'une élagueuse. En projet : l'achat d'un roto broyeur latéral 11 300 € HT.
- La période définie pour le goudron est du 14 juin au 25 juin au lieu de juillet, comme prévu précédemment.
- Le fauchage a débuté ce jour 25 mai.

Commission Patrimoine

Présentation du projet pour les journées du Patrimoine qui auront lieu les 18 et 19 septembre 2010.

La construction de l'abri bus, à côté de La Poste, a été confié à Arnaud MOTURY. Pour l'instant, il a monté la base de cet ouvrage et nous le terminerons lors de ces journées du Patrimoine avec lui, la population (enfants, parents et moins jeunes) sous forme d'ateliers en réalisant des briques d'adobe et en montant les murs avec de la « terre paille ».

En parallèle, sur ces 2 jours, nous souhaitons mettre en place d'autres activités. Nous pensons à refaire vivre des jeux anciens pour petits et grands, le marché des producteurs, doublé d'un marché de l'artisanat, remettre les circuits de ballade en place.

Par contre, pour le bon déroulement de ces journées, nous avons besoin de volontaires pour nous aider car dans le cas contraire, nous ne nous inscrirons pas au programme de ces journées, inscription qui doit être enregistrée avant le 31 mai.

Angéline, Françoise, Karine et Maurice sont d'accord pour nous apporter cette aide.

Les Bâtiments

- La mise aux normes électriques a commencé par L'agence Postale
- L'automatisation de l'horloge de l'église commencera en juin
- La Couverture/Zinguerie du toit de l'église :
 - Rappel : 2 devis : Hilaire pour 6101,58 € et Charpente JL Boissy pour 4138,16 €.
 - La différence de chiffrage entre ces deux devis se situe sur la mise en place d'un échafaudage.
 - C'est JL Boissy qui fera le chantier (en rappel avec harnais compris dans son devis)

Courriers reçus

Pas de courrier spécifique, si ce n'est une demande de la chasse pour obtenir un jour de plus pour le ball-trap du 14 juillet. Les manifestations comme la vogue annuelle ne durent que 3 jours et Madame le Maire entend que cette mesure soit la même pour tous.

Questions diverses

Marcel Gas demande où en est le dossier sur la redevance incitative ? Primarette n'a notamment pas encore reçu les poubelles à puces et pour les personnes ayant un chemin privé, dans lequel le camion ne rentrera pas, comment cela va-t-il se passer ?

Madame le Maire répond qu'une réunion va intervenir sur tous ces points (le 02-06) et qu'elle en saura plus d'ici le prochain conseil.

Plus aucun sujet n'étant à débattre, le conseil est clos à 22 h 30.

Prochaine réunion du **Conseil Municipal** : le **mardi 22 juin 2010 à 20 h 30**